



Conflits entre freres et soeur

Par **biboune19**, le **28/05/2013** à **17:11**

bonjour,
lors d'une hospitalisation suivie d'une période de convalescence, ma grand-mère, récemment décédée, avait demandé à son fils, la pose de verrous pour que sa fille (qui détenait seule un jeu de clefs) ne s'introduise en son absence pour prendre des biens personnels.
sa fille ne pouvant accéder librement dans la maison veut faire appel à un avocat.
la succession est en cours. Que peut-elle obtenir d'un avocat?
merci de vos réponses
Cordialement

Par **chouchou59**, le **28/05/2013** à **18:46**

Bonjour,

Votre grand-mère était dans son droit, l'avocat ne peut rien y changer. Elle n'était pas obligé de donner les clefs de son logement à quiconque.

Cordialement.